

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales et de la
santé

Arrêté du 4 JAN. 2014

portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux

NOR : [...]

La ministre déléguée, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'institut national de jeunes aveugles, notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux, à compter du 1^{er} février 2014 :

M. Louis Tribot, ancien inspecteur général des affaires sociales en service extraordinaire, président ;

M. Laurent Balahy, président de l'Union régionale des associations et des parents d'enfants déficients auditifs d'Aquitaine – URAPEDA ;

M. Michel Cauquil, inspecteur de classe exceptionnelle honoraire, ancien chef de l'antenne interrégionale de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Mme Adeline Tchamgoué, pédopsychiatre au Centre hospitalier Charles Perrens ;

Mme Christine Medebielle, directrice des enseignements à l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux ;

Mme Véronique Evrard, enseignante référente – adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés ;

M. Thierry Samzun, inspecteur de l'éducation nationale pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de la santé, de la protection sociale et des solidarités.

Fait le . 24 Juin, 2014

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de la cohésion sociale,
S. FOURCADE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Fourcade', with a large, stylized initial 'M' or 'F' at the beginning.